

***Projet de développement durable,  
ou exercice de rhétorique  
pour un développement rentable?***

**1. Présentation**

**2. Processus**

**3. Opinions sur l'ensemble du projet**

**4. Arguments du promoteur**

**4.1 Stationnement souterrain**

**4.2 Décontamination**

**4.3 Développement durable**

**5. Conclusion**

## **le développement durable...**

**« répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :**

- le concept de “besoins”, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d’accorder la plus grande priorité, et**
- l’idée des limitations que l’état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l’environnement »**

**Commission mondiale sur l’environnement et le développement. 1988.  
*Notre avenir à tous. Page 51***

## une ville durable...

**« C'est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme. Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels. Le mot durable rappelle en premier lieu la ténacité des villes (...). Il renvoie à la pérennité des villes dans leurs diverses expressions culturelles, à leurs capacités de résistance et d'inventivité, de renouvellement, en un mot. »**

Cyria Emelianoff. 2002. *Comment définir une ville durable.*  
[www.ritimo.org/cedidelp/villedurable/intro/emelia.htm](http://www.ritimo.org/cedidelp/villedurable/intro/emelia.htm)

## Ahuntsic-Cartierville...

**« ... un arrondissement attractif qui préserve son patrimoine et la mixité des habitations et met la famille au cœur de ses valeurs. Un arrondissement où les habitants partagent de saines habitudes de vie grâce à la qualité des milieux de vie et des services offerts par l'arrondissement, les partenaires et la Ville de Montréal. Un arrondissement qui contribue à la préservation de l'environnement grâce au développement de solutions écologiques. »**

*Plan d'action de développement durable – Ahuntsic-Cartierville 2010-2015.*  
Page 8. [www.ocpm.qc.ca/consultations-publiques/revalorisation-du-site-des-anciens-garages-du-mtq](http://www.ocpm.qc.ca/consultations-publiques/revalorisation-du-site-des-anciens-garages-du-mtq)

## Montréal...

**« ... est une ville dont la très grande majorité du territoire est déjà construite. Dans ces secteurs établis, la forme urbaine, le réseau viaire et le cadre bâti sont clairement définis. Il importe d'abord de reconnaître la qualité des acquis, de veiller à leur maintien et de saisir les occasions d'améliorer ces quartiers en fonction des principes, des axes de développement et des orientations énoncés dans le Plan de développement de Montréal.**

**La Ville de Montréal entend respecter le caractère distinct de chaque quartier et travailler avec les instances locales pour déterminer les priorités qui en feront un quartier durable, répondant aux besoins de la population. »**

**Ville de Montréal. 2012. *Demain Montréal*. Document de discussion. P. 70.  
[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER\\_MTL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VERSION\\_INTEGRALE\\_PROJET\\_PLAN\\_JUIN2012.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PLANIFIER_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VERSION_INTEGRALE_PROJET_PLAN_JUIN2012.PDF)**

## Conclusion

- **projet de développement rentable**
  - **réceptivité pour**
    - **un projet résidentiel équilibré**
    - **élaboré de façon participative**
  - **bloquer ce projet**
- **effectuer une planification adéquate du territoire**





Le Plan de développement s'appuie sur les principes suivants :

- Une ville compacte favorisant une diversité d'activités urbaines;
- La consolidation du cœur de la région métropolitaine;
- Une ville solidaire et inclusive;
- La spécificité francophone de Montréal comme outil d'intégration et d'ouverture;
- Des milieux résidentiels de qualité qui assurent la diversité sociale de Montréal;
- L'offre de services collectifs en matière de santé, d'éducation, de culture, de sport et de loisirs pour tous les groupes d'âges;
- Trois pôles économiques forts : le pôle du Centre et les pôles complémentaires de l'Ouest et de l'Est;
- Le développement des transports collectif et actif;
- La réduction des gaz à effet de serre (GES), l'adaptation aux changements climatiques et l'accroissement de la biodiversité;
- Un environnement sain et sécuritaire;
- Un aménagement du domaine public de grande qualité;
- Une ville de design qui protège et met en valeur son patrimoine et ses paysages;
- La contribution de la collectivité et des partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan.







